

Avant utilisation

- Soyez toujours vigilant. Gravissez une échelle ou un escabeau en étant concentré et pas sous l'emprise d'alcool, de médicaments ou de produits pouvant affecter la capacité de réaction.
- Veillez à ce que l'échelle ou l'escabeau soit replié pendant le transport; assurez-vous également que l'échelle ou l'escabeau soit bien soutenu et fixé.
- Après réception et avant chaque utilisation, contrôlez l'état et le fonctionnement de toutes les pièces de l'échelle ou de l'escabeau et vérifiez si toutes les pièces (entre autres pieds et embouts) sont bien présentes.
- Avant chaque utilisation, inspectez l'échelle ou l'escabeau quant à d'éventuels défauts (par ex. déformation et usure).
- Les échelles/escabeaux destinés à un usage professionnel doivent être contrôlés périodiquement par un spécialiste.
- Assurez-vous chaque fois que l'échelle ou l'escabeau soit approprié à l'usage pour lequel vous comptez l'utiliser. Utilisez l'échelle ou l'escabeau exclusivement pour la destination pour laquelle il a été conçu. N'utilisez pas l'échelle ou l'escabeau en tant qu'échafaudage ou estrade, etc. Utilisez l'escabeau uniquement de manière indépendante.
- Ne gravissez pas l'escabeau s'il est placé contre un mur.
- N'utilisez jamais une échelle ou un escabeau endommagé ou cassé. Les réparations provisoires sont interdites. Faites réparer le plus vite possible une échelle ou un escabeau endommagé, dans tous les cas avant une prochaine utilisation, par un spécialiste en la matière.
- Tenez l'échelle ou l'escabeau autant que possible à l'écart d'impuretés, telles que la peinture humide, la boue, la neige et l'huile.
- Avant utilisation, effectuez une analyse des risques si la législation et la réglementation locales ou nationales l'exigent/le prescrivent.
- Entretenez l'échelle ou l'escabeau conformément aux prescriptions.
- Mettez au rebut une échelle ou un escabeau cassé, usé ou irréparable. Montage et/ou installation d'une échelle ou d'un escabeau
- L'échelle doit être montée de manière à ce que la distance entre le pied de l'échelle et le mur soit environ équivalente à un quart de la longueur d'utilisation de l'échelle. Dans ce cas, l'angle de montage est d'environ 75° (la surface d'appui des échelons est horizontale, fig. 1).
- Avant utilisation, contrôlez si l'échelle transformable/l'escabeau est entièrement déplié.
- Sur un escabeau, la position d'écartement est assurée par le verrouillage des plates-formes et/ou le dépliage du dispositif anti-écartement résistant à la pression (entre l'avant et l'arrière de l'escabeau).
- Sur une échelle transformable, la position d'écartement est assurée en fixant correctement l'échelle dans le crochet de sécurité. L'échelle doit toujours être pliée avant d'être déplacée. Ne déplacez pas l'échelle lorsqu'elle est en position dépliée, cela pouvant faire sortir le taquet de sécurité du crochet de sécurité.
- Contrôlez également la fixation d'un dispositif anti-écartement métallique. Toute bande éventuelle entre les parties de l'échelle doit être fixe. La version du dispositif anti-écartement varie selon chaque modèle.
- Placez toujours l'échelle ou l'escabeau sur un support dur, stable, horizontal et non glissant, sur lequel les pieds de l'échelle ou de l'escabeau ne peuvent s'enfoncer et/ou glisser. Donc pas sur des tables, des caisses, des caisses à claire-voie et d'autres supports instables, tels qu'un sol boueux et un sable meuble.
- Placez l'échelle de manière à ce que les quatre points offrent suffisamment de soutien pour une surface d'appui solide, donc pas contre une fenêtre, contre des piliers ronds ou étroits ou contre des angles, sauf en cas d'utilisation d'outils adaptés à cet effet. Assurez-vous que l'échelle soit suffisamment stable et/ou qu'elle soit éventuellement fixée pour ne pas glisser.
- Une échelle ou un escabeau ne peut jamais être déplacé lorsqu'une personne se trouve sur une marche d'escalier/plate-forme ou un échelon ou à partir d'une position supérieure aux plates-formes

d'escalier ou à l'extrémité de l'échelle.

- Prenez des mesures de précaution supplémentaires lorsque l'échelle ou l'escabeau doit être monté devant une ouverture de porte, une fenêtre ouverte ou dans un passage, etc. Assurez-vous que personne ne puisse heurter l'escabeau ou passer en dessous.
- Ne placez jamais l'échelle ou l'escabeau en aluminium à moins de 2,5m de pièces électriques non isolées sous tension d'installations et de réseaux à basse tension. Ne placez jamais l'échelle ou l'escabeau en aluminium à proximité d'installations à haute tension.
- Faites attention en utilisant des équipements électriques. Les échelles/escabeaux en aluminium conduisent le courant électrique. Prenez toujours des précautions pour éviter de coincer ou d'accrocher le fil électrique en gravissant, en poussant ou en déplaçant l'échelle ou l'escabeau. Contrôlez au préalable si le cordon électrique de votre équipement n'est pas endommagé.
- Des échelles/escabeaux doivent toujours reposer sur leurs pieds, et pas sur la marche/l'échelon.
- Placez toujours l'échelle ou l'escabeau le plus près possible des travaux. Échelle télescopique, échelle coulissante (ou échelle transformable utilisée en tant qu'échelle télescopique)
- En utilisant une échelle transformable en tant qu'échelle télescopique, évitez que vos pieds restent accrochés dans les bandes en nylon éventuelles.
- Placez l'échelle télescopique de préférence contre une façade, jusqu'à la hauteur souhaitée.
- Sur une échelle à plusieurs plans, assurez-vous que les crochets soient bien fixés sur ou sous (échelle coulissante) les échelons.
- Avant de gravir l'échelle, assurez-vous que les pièces de l'échelle soient bien verrouillées.
- Les crochets sont dotés d'un taquet de sécurité. Verrouillez toujours ce taquet de sécurité et déverrouillez- le uniquement pour plier et déplier l'échelle. Le taquet de sécurité empêche tout dépliage intempestif de l'échelle.
- Assurez-vous qu'il soit uniquement possible de la gravir du côté déployé (sauf échelle coulissante).
- Assurez-vous de suivre la bonne procédure pour déplier l'échelle : déverrouillez l'échelle supérieure, déployez-la jusqu'à la hauteur souhaitée, puis verrouillez-la. Répétez cette opération avec l'échelle inter-médiaire si vous utilisez une échelle à 3 plans.
- En pliant, faites toujours coulisser en premier lieu l'échelle intermédiaire (déverrouiller, plier, verrouiller), puis l'échelle supérieure (déverrouiller, plier, verrouiller). Veillez tout particulièrement au verrouillage et au déverrouillage en temps utile des pièces de l'échelle.
- En position d'utilisation de l'échelle coulissante, l'extrémité détachée de la corde de levage doit être fixée autour de 2 échelons au moins, si possible en position verticale sous le système de montage.

Utilisation de l'échelle ou de l'escabeau

- Ne chargez pas l'échelle ou l'escabeau avec un poids supérieur à 150 kg (personne qui gravit l'échelle ou l'escabeau, y compris le 'bagage' éventuel qui l'accompagne).
- En travaillant, posez toujours vos deux pieds sur la marche/l'échelon de l'échelle ou de l'escabeau, toujours avec le visage en direction de l'échelle/l'escabeau. Ne posez jamais un seul pied sur l'échelle ou l'escabeau et l'autre pied sur par exemple un appui de fenêtre. Ne vous penchez et ne vous appuyez pas trop sur l'échelle ou l'escabeau (max. 1 longueur de bras). En déplaçant le centre de gravité du milieu de l'échelle ou de l'escabeau, il peut devenir instable et chuter (règle pratique : tenez votre nombril entre les montants de l'échelle ou de l'escabeau). Si nécessaire, il vaut mieux déplacer un peu plus souvent l'échelle ou l'escabeau.
- N'utilisez pas l'escabeau ou l'échelle transformable (dans la position A) en tant que moyen d'accès à un niveau (supérieur). N'utilisez l'échelle (simple, télescopique, coulissante) en tant que moyen d'accès à un niveau supérieur qu'avec des dispositifs de sécurité (par exemple avec une sortie d'échelle/fixation à un objet).
- Ne descendez jamais de côté d'une échelle.
- Ne gravissez jamais l'échelle au-delà de l'échelon rouge ou du 4ème échelon à partir du haut (la hauteur maximale en position debout pour une utilisation sûre).
- Ne gravissez jamais l'escabeau sans garde-corps au-delà de la 3ème marche à partir du haut.

- Gravissez une échelle en position A toujours du côté où la surface d'appui de l'échelon est horizontale, donc jamais du côté avec la base évasée ou la barre de stabilisation.
 - Ne vous placez jamais sur les deux côtés de l'échelle.
 - Les règles suivantes s'appliquent à une échelle transformable à 3 plans :
 - Ne dépliez jamais une échelle à 3 plans en position A au-delà de l'échelon rouge jusqu'au point d'articulation.
 - Ne gravissez jamais l'échelle à 3 plans en position A au-delà du point d'articulation.
 - Des échelles/escabeaux peuvent uniquement être utilisés pour des travaux légers d'une courte durée.
 - N'utilisez pas cette échelle ou cet escabeau si un contact électrique est inévitable!
 - Par vent fort (force 6) ou autre temps défavorable, n'utilisez pas l'échelle ou l'escabeau à l'extérieur.
 - Ne laissez jamais une échelle ou un escabeau monté sans surveillance. Pensez dans ce cas aux enfants (qui jouent).
 - Si possible, fermez les fenêtres et les portes (pas les issues de secours) à proximité immédiate des travaux.
 - Gravissez l'escabeau ou l'échelle avec au moins une main libre. En montant/descendant, tenez fermement l'échelle ou l'escabeau, et ce, toujours avec le visage en direction de l'échelle ou de l'escabeau.
 - N'utilisez pas l'échelle ou l'escabeau en tant que passerelle (de travail).
 - Portez des chaussures appropriées pour éviter toute glissade et/ou tout choc douloureux.
 - Ne restez pas de longues périodes sur une échelle ou un escabeau sans vous reposer régulièrement. N'oubliez pas que la fatigue est synonyme de risque!
 - Utilisez une échelle de longueur appropriée. L'échelle doit dépasser d'au moins 1 mètre au-dessus de la hauteur en position debout ou de la hauteur de passage.
 - L'outillage utilisé sur une échelle ou un escabeau doit être léger et pratique à l'usage.
 - Évitez les travaux qui exercent une pression latérale sur l'escabeau/l'échelle transformable, comme le forage dans de la roche dure. Cela peut faire basculer l'escabeau/l'échelle transformable.
 - Pendant les travaux, tenez l'échelle ou l'escabeau avec au moins une main libre ou prenez des mesures de sécurité si cela n'est pas possible.
 - Ne montez jamais à plus d'une personne sur l'échelle ou l'escabeau.
 - Ne vous posez jamais sur le garde-corps de l'escabeau.
 - Ne déplacez jamais l'échelle ou l'escabeau lorsqu'il y a quelqu'un dessus.
 - N'utilisez pas l'escabeau à l'envers ou sens dessus dessous. Ne gravissez un escabeau simple accès que d'un seul côté. Ne vous posez jamais sur l'arrière ! Le côté accessible est identifiable aux marches horizontales. Un escabeau double accès peut être gravi de part et d'autre.
 - N'utilisez pas l'échelle à l'envers ou sens dessus dessous. A cet effet, contrôlez la surface d'appui des échelons, qui doit être horizontale.
 - Certaines échelles sont dotées d'une barre de stabilité livrée à part. Montez-la avant d'utiliser l'échelle, conformément aux instructions jointes. Instructions de sécurité supplémentaires pour l'utilisation d'échelles/d'escabeaux
 - Ne portez pas de vêtements ou de bijoux flottants. Ils pourraient rester accrochés en montant ou en descendant de l'échelle ou de l'escabeau, entraînant ainsi un danger de chute.
 - Contrôlez régulièrement si les pieds ne sont pas usés. Des pieds usés peuvent endommager le sol ou faire glisser l'échelle ou l'escabeau.
 - Pour votre sécurité personnelle, utilisez uniquement des accessoires ou des outils recommandés par Germeau-Carrière.
 - Ne placez pas d'outils ou d'autre matériel sous l'escabeau, qui pourraient vous faire tomber.
- Prévoyez toujours plus de deux personnes pour soulever une échelle ou un escabeau de plus de 25kg.
- Rangez l'échelle/l'escabeau au sec, à l'abri des rayons directs du soleil et loin de travaux pouvant endommager l'échelle/l'escabeau (travaux de soudage, polissage, démolition, etc.).

Montage et/ou réparation de pièces de rechange

Les pièces de rechange livrées par Germeau-Carrière doivent être montées sur le bon produit Germeau-Carrière et de la même manière que la pièce remplacée. Le montage (la fixation) et/ou la réparation auront lieu à vos propres risques et périls. Germeau-Carrière ne peut être tenue pour responsable de dommages causés par une réparation et/ou un montage incorrects. Moyennant rémunération, vous pouvez faire appel à Germeau-Carrière pour la réparation de votre produit ou pour le montage des pièces en question.

Conditions de garantie

Ce produit Germeau-Carrière a été conçu, produit et testé avec le plus grand soin. S'il est utilisé conformément aux instructions et à sa destination, une garantie s'applique sous les conditions suivantes (le délai de garantie figure sur l'autocollant présent sur le produit):

- Germeau-Carrière garantit la bonne qualité du produit, ainsi que la qualité des matériaux utilisés.
- Les défauts couverts par la garantie seront réparés par nos soins par le remplacement de la pièce défectueuse, du produit ou par l'envoi d'une pièce de rechange.
- Les défauts non couverts par la garantie sont en nous cas ceux qui apparaissent entièrement ou partiellement suite à:
 - Utilisation du produit contraire à la destination ou au mode d'emploi.
 - Usure normale.
 - Montage ou réparation par le client ou par des tiers (à l'exception du montage de pièces envoyées, telles que visées au point 2).
 - Modification de dispositions légales concernant la nature ou la qualité des matériaux utilisés.
- Les défauts constatés à la livraison doivent immédiatement être signalés à Germeau-Carrière. Sinon, la garantie échoit. Pour pouvoir faire appel à la garantie, il faudra remettre la preuve d'achat à Germeau-Carrière ou à votre revendeur Germeau-Carrière.
- Les défauts au produit doivent être signalés le plus vite possible, mais dans tous les cas dans les 14 jours suivant leur découverte, à Germeau-Carrière ou à votre revendeur Germeau-Carrière.
- Si le client fait appel aux conditions de garantie, Germeau-Carrière doit pouvoir étudier le produit dans son centre de qualité. A cet effet, le client devra mettre le produit à sa disposition. Des frais d'étude seront facturés si l'étude révèle que le produit a été utilisé de manière incorrecte.
- Si le client souhaite une étude par un institut indépendant, les frais en question seront à sa charge si l'étude révèle que le produit a été utilisé de manière incorrecte. Les frais de l'étude seront à la charge du client si Germeau-Carrière, préalablement à une telle étude, a proposé de réparer ou de remplacer le produit à ses frais.